

Obligations communales sur les commerces de boissons alcoolisées

OBJECTIFS

- Connaître l'importance de la licence pour un exploitant de fonds de commerce
- Apprécier les nécessités d'une demande de licence
- Appréhender le contenu d'un dossier de demande de licence
- Savoir contrôler le respect de la réglementation de santé publique
- Mettre en œuvre les nouvelles règles issues des lois de 2007 et 2009

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Utilisation des formulaires pour un dossier type
- Echanges de cas
- Examen des réponses contentieuses – jurisprudence civile

PUBLIC

Agents municipaux en charge du développement économique, services généraux, réglementation.

DATES :
PARIS > 12 MARS 2012
> 30 NOVEMBRE 2012
MONTPELLIER > 3 JUILLET 2012

DURÉE : 1 jour

TARIF : 585 euros HT

PROGRAMME

Le régime juridique de la vente de boissons

- Les catégories légales déterminant les autorisations de vente
- Bars et restaurants / extinction du rôle des Douanes

L'ouverture du point de vente

- Les conditions de localisation et les règles de protection
- Les conditions de personnalité du demandeur
- Les obligations de vérification

Le fonctionnement du point de vente permanent

- La conformité de l'ouverture
- Le transfert
- La fermeture

Le fonctionnement temporaire : le débit temporaire

- L'enceinte sportive
- Les foires d'organisation publiciste
- Les autres manifestations

Les contrôles : les responsabilités des services municipaux

- Le contrôle administratif préalable
- Le contrôle administratif en cours d'exploitation
- La mise en œuvre des poursuites et sanctions pénales
- La mise en œuvre des poursuites et sanctions civiles